



Mis à jour le 11/02/2017

## **HONORAIRES**

T.V.A. 20 %

### **Transactions sur immeubles :**

<b>PRIX NET VENDEUR</b>	<b>HONORAIRES à la charge du Vendeur</b>
De 15 000 € à 101 000 €	10 % du prix net vendeur
De 101 001 € à 200 000 €	10 000 € + 4 % du montant au-delà des 100 000 €
De 200 001 € à 300 000 €	14 000 € + 2 % du montant au-delà des 200 000 €
A partir de 300 001 €	5,50 % du prix net vendeur

### **Transaction (Commercial) :**

- 8 % H.T. jusqu'à 130.000 € avec un minimum de 10.000 €.
- 6 % H.T. à partir de 130.000 €.

### **Location (Habitation) :** Comprenant visites, constitution de dossier et rédaction du bail.

- 10 € TTC du m<sup>2</sup> habitable à la charge du locataire et du propriétaire sur les communes en zone tendue (Ozoir la Ferrière, Roissy en Brie, Pontault Combault, Emerainville, Lésigny).
- 8 € TTC du m<sup>2</sup> habitable sur les communes en zone non tendue (77220, 77160, 77540, 77135).
- 3 € TTC du m<sup>2</sup> habitable : Etat des lieux (entrée ou sortie).

### **Rédaction bail box :** 50 € à la charge du locataire et du propriétaire.

### **Location (Commercial/Professionnel) :** 2 Loyers HC TTC.

Alain Lambour Immobilier SAS au capital de 30.000€

Siège social : 9bis avenue de la République 77340 Pontault Combault - 443 953 211 RCS Melun APE 6831 Z - Carte professionnelle T 931 - Compte séquestre N°08115352017 Banque de Baecque Beau - Caisse de garantie CEGI 128 rue de la Boétie 75378 Paris Cedex 08 -

Chaque agence est une entité indépendante